

Ligne 17

La menace sur le calendrier persiste



2024

GONESSE

RETARDE

ile de France



10 Dossier : Amélioration de l'habitat et du commerce

16 Le trafic aérien a un impact sur votre santé

19 La Fabrique numérique recrute sa nouvelle promotion



Retrouvez plus d'informations sur ville-gonesse.fr

ENQUÊTE PUBLIQUE

**AVANT LE 21 FÉVRIER,
PARTICIPER À L'ENQUÊTE PUBLIQUE
C'EST PRENDRE 5 MINUTES POUR
CONSTRUIRE L'AVENIR**

Une enquête publique dont le but est de consulter les Gonessiens sur le futur aménagement du Triangle de Gonesse est en cours. Pour que ce grand projet puisse voir le jour, votre voix compte.

**Comment participer ?
Il suffit de donner votre avis.
Pour cela, plusieurs possibilités :**

Par mail :

projet-amenagement-zac-triangle-gonesse@enquetepublique.net

Sur le site Internet :

projet-amenagement-zac-triangle-gonesse.enquetepublique.net

Aux bureaux du parc :

en laissant votre avis sur les registres à disposition

Lors des

permanences :

+ d'infos sur www.ville-gonesse.fr

**NOUS COMPTONS SUR VOTRE
MOBILISATION POUR DÉFENDRE
L'AVENIR DE GONESSE !**

Chères Gonessiennes, Chers Gonessiens,

Jusqu'au 21 février se tient une enquête publique qui pose la question de l'utilité publique du projet d'aménagement du Triangle de Gonesse.

Avec un quartier d'activités, une station du métro automatique du Grand Paris, des parcs paysagers, des activités agricoles, le projet Europacity avec des équipements de loisirs et de culture, ce sont quelques dizaines de milliers d'emplois qui seront créés à terme. Je suis avec vous persuadé de l'utilité de ce projet pour notre territoire.

Nous avons besoin de vous pour participer à l'enquête publique car l'opinion des habitants doit être entendue. Il existe plusieurs moyens simples de donner votre avis (voir page de gauche) et votre voix fera la différence.

La réalisation de ce projet est conditionnée par l'arrivée du métro de la ligne 17 du Grand Paris Express. J'ai rencontré avec d'autres élus le 26 janvier dernier le Premier ministre. Celui-ci a finalement annoncé que l'ensemble du réseau du métro sera mis en œuvre dans son intégralité. La mobilisation des élus, des habitants et des acteurs économiques a eu raison de la volonté de renoncement du gouvernement.

Néanmoins, notre inquiétude persiste et notre mobilisation doit rester entière puisque le Premier ministre confirme son intention de modifier le calendrier en remettant en cause les engagements pris par l'Etat depuis plusieurs années. Je l'ai interpellé pour lui affirmer qu'un report serait inacceptable en raison des investissements prévus sur le Triangle de Gonesse et de la nécessité de la réalisation de la ligne 17 pour la réussite des jeux Olympiques de 2024.

C'est aujourd'hui que doit se construire le Gonesse de demain avec la ligne 17 et le projet du Triangle.

Pour mener à bien les grands projets d'avenir, nous avons besoin de vous.

Jean-Pierre Blazy
Maire de Gonesse



SOMMAIRE

04 / actualités

Retour sur les vœux de Jean-Pierre Blazy

06 / retour sur

07 / actualités

08 / service public

Le service Etat civil de Gonesse ne peut pas compenser le désengagement de l'Etat

10 / dossier

Amélioration de l'habitat et du commerce

16 / nuisances aériennes

Le trafic aérien a un impact sur votre santé

18 / j'aime ma ville

Je ne répare pas mon véhicule sur la voie publique

19 / jeunesse

La Fabrique numérique recrute sa nouvelle promotion

20 / en bref

21 / en bref

22 / sortir

29 / menus des cantines

30 / tribunes



Retour sur les vœux de Jean-Pierre BLAZY

Au cours de la cérémonie des vœux à la population du 8 janvier dernier, Jean-Pierre Blazy a abordé de nombreux sujets d'actualité. Extraits de son discours.

L'état de la société française

Nous vivons dans un monde dans lequel les inégalités de revenus ont augmenté depuis 1980. Le rapport qui vient d'être publié montre que de très importants transferts de patrimoine public vers le privé se sont produits partout avec comme conséquences d'affaiblir les Etats. Avec des effets politiques : la montée du populisme qui se poursuit et s'affirme sous différentes formes qui menacent la démocratie

et nos libertés publiques et individuelles. (...) Pour la deuxième fois consécutive à dix ans d'intervalle l'extrême-droite est arrivée en deuxième position à l'élection présidentielle. (...) La dégradation des partis, à gauche comme à droite, largement due à l'affaiblissement du clivage gauche-droite, (...) ainsi que le mécanisme des primaires qui a laissé les médias largement arbitrer le choix des électeurs ont facilité en avril-mai 2017 la pratique du démagisme électoral. Nous avons donc un besoin renforcé de république et de citoyenneté.

Lors de cette soirée, trois jeunes ont apporté leur témoignage sur l'importance du Service civique jeunes municipal : Mélissa YAHOU qui a fait le service civique municipal en 2010, puis Ali AZAYEZ et Abdellah DIAWARA qui font actuellement partie de la 23^e promotion.



Mobilisation pour l'hôpital public

L'hôpital public traverse une profonde crise en raison des injonctions contradictoires de l'Etat. (...) En 2018, il sera demandé aux hôpitaux de nouvelles économies à hauteur de 1,6 milliard d'euros et 10 milliards sur 5 ans. D'où la pression sur les personnels. Qui accepterait de travailler douze heures par jour alors que légalement

il ne peut s'agir que d'une pratique dérogatoire ? Je vous demande de réfléchir en tant que citoyen à cette situation qui nous concerne tous et qui ne peut plus durer car comme l'a affirmé le président de la FHF « L'hôpital est en situation de burn out ». (...) La contrainte est encore aggravée par le dispositif des GHT. Le nôtre avec l'hôpital de Saint-Denis a été un mariage forcé qui fonctionne mal. L'ARS vient d'imposer malgré un vote hostile de notre conseil de surveillance la mise en place d'une direction commune que la loi n'impose pas. 2018 doit donc être une année de forte mobilisation citoyenne en faveur de l'hôpital public.

Triangle de Gonesse

Avec Christian Cauro conseiller municipal en charge du logement et de l'urbanisme nous remercions les Gonessiens qui se sont mobilisés en nombre le 25 septembre dernier pour nous soutenir et nous permettre ainsi d'approuver le nouveau PLU. Nous avons eu un rapport d'enquête publique à charge, sans aucun reproche en matière de procédure. Des recours ont été engagés pour faire annuler le PLU et ainsi empêcher la réalisation de nos différents projets. La prochaine mobilisation nécessaire sera celle du mercredi 31 janvier pour une réunion publique dans le cadre de l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique du projet d'aménagement du triangle de Gonesse (...) Nous comptons sur vous pour déposer sur les registres en mairie dès demain, pour dire que vous voulez ces projets : EuropaCity bien sûr dont le plan masse a évolué mais aussi le projet nouveau Triango sur 15ha, des projets qui peuvent être lancés en 2020, créateurs d'emplois, des projets innovants en termes de développement durable et d'agriculture urbaine.

Ligne 17 du métro

Le projet de la ligne 17 du métro du Grand Paris que les opposants à nos projets combattent est un vrai projet de développement durable puisqu'il permettra de moins utiliser la voiture individuelle. Dans moins d'un mois le premier tunnelier sera lancé sur la ligne 15 Sud. Et dans le même temps l'Etat pourrait décider



Une formation musicale composée d'Aquiles Tapia, professeur de l'école de musique accompagné de ses élèves a accueilli le public.

de décaler la réalisation d'autres lignes du Grand Paris Express. Tout est prêt ! Pourquoi attendre M. le Président de la République ? Nous souhaiterions ne pas faire les frais de l'alternance de 2017 au nom des principes de l'orthodoxie budgétaire afin de complaire à Bruxelles. Le gouvernement n'a pas fait preuve d'autant de scrupules pour prêter 1,7 milliard d'euros d'argent public pour financer la ligne du CDG Express alors que celle-ci à 25 euros le trajet ne desservira pas notre territoire.

Quelle ambition pour Gonesse ?

Se battre au présent pour notre cadre de vie, pour améliorer les transports, c'est se battre pour valoriser notre bien commun qui est notre ville, c'est par la même occasion donner plus de valeur aux biens de chacun des Gonessiens. Je défends résolument ce choix avec la très grande majorité des élus et au-delà même de la majorité municipale. Je chercherai constamment à rassembler autour de cette ambition. (...) **Il y a un an à cette même tribune je vous avais indiqué clairement que j'avais décidé de ne pas me représenter à l'Assemblée Nationale et que j'avais choisi mon mandat de maire. Je vous déclare aujourd'hui que je serai candidat aux prochaines élections municipales en 2020, pour poursuivre avec vous le combat pour le présent et pour l'avenir de Gonesse et de tous ses habitants.**



Cette cérémonie a été l'occasion de remettre la médaille de la Ville à Michel PATERNELLE et Christiane VAN MECHELEN (au centre) ...



...ainsi qu'à Adama CAMARA (à gauche).

JEUNESSE

Conseil participatif de la jeunesse



Ce vendredi 26 janvier a eu lieu un Conseil Participatif de la Jeunesse au centre socioculturel Marc Sangnier. Cette réunion a été l'occasion pour tous les jeunes de la ville de s'exprimer, de donner leur avis sur les actions jeunesse proposées par la commune et de faire part de leurs souhaits et de leurs besoins devant Jean-Pierre Blazy et les élus présents dont Malika Caumont, maire-adjointe déléguée à la jeunesse, à la population à la citoyenneté et aux centres socioculturels.

EXPOSITION

Aux origines du Grand Paris



L'exposition "Aux origines du Grand Paris" a été inaugurée le 15 janvier. Cette exposition à visiter jusqu'au 30 mars dans la salle d'exposition du centre de ressources en éducation présente notamment les différents projets d'aménagement futurs.

ASSOCIATION

Journée sportive au Tennis club



Le Tennis Club de Gonesse organisait le 14 janvier dernier une animation départementale de Mini tennis pour les enfants de 5 ans. 50 enfants de 15 clubs du Val d'Oise ont participé à cet événement rassembleur ayant pour but de fidéliser les enfants à la pratique du tennis. Cette journée sportive, au cours de laquelle les enfants se sont essayés à différents ateliers autour du thème de la galette des rois, s'est parfaitement déroulée grâce à l'implication des membres du club et aux nombreux bénévoles.

SERVICES EN LIGNE

L'Espace famille devient l'Espace citoyen

Si vous aviez l'habitude d'aller sur l'Espace famille celui-ci va changer car il fusionne avec l'Espace citoyen à partir du 5 février. Vos anciens codes ne fonctionneront plus. Si vous n'avez pas reçu de courrier concernant cette modification, merci de contacter le service Education à : education@mairie-gonesse.fr.

L'Espace citoyen vous offrira davantage de services. Il vous sera ainsi possible d'inscrire vos enfants aux activités périscolaires, de modifier à tout moment vos informations personnelles, de consulter, d'imprimer et de régler vos factures en ligne.

Découvrez l'Espace citoyen en suivant le lien sur notre site ou directement www.espace-citoyens.net/ville-gonesse/espace-citoyens

*Avec mon espace,
je me facilite la ville !*



URBANISME

Une nouvelle maquette à la maison du projet

La maison du projet du Triangle de Gonesse vient de recevoir une maquette revue et corrigée présentant les nouveaux contours des aménagements prévus depuis les modifications apportées au projet Europacity.

Cette maquette ainsi qu'une série de panneaux explicatifs et des vidéos sont à découvrir au 3 place du Général de Gaulle le lundi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, le mardi de 13h30 à 17h, le mercredi 11h30 de 14h45.

Renseignements au 01 77 80 92 66.

VIE LOCALE

Info conseil petite enfance le 8 février

Un point information/conseil sur la petite enfance aura lieu le 8 février à 18h30 au Pôle Population Education et Solidarité au 1 rue Pierre Salvi. Ce rendez-vous est ouvert à tous les parents qui souhaitent obtenir des informations sur les modes de garde, sur les prestations CAF liées à l'arrivée d'un enfant ou sur tous les autres sujets concernant la petite enfance. Cette action est menée en partenariat avec la CAF et la PMI.

Renseignements : auprès du service Petite enfance au 01 34 45 10 79





Le service Etat civil de Gonesse ne peut pas compenser le désengagement de l'Etat

Face aux décisions de l'Etat de transférer des missions aux collectivités sans augmenter leurs moyens, le conseil municipal a adopté une motion dans laquelle il annonce notamment son refus de traiter les demandes de papiers d'identité d'habitants d'autres villes.

Depuis plusieurs mois, certaines missions en matière d'état civil et de papiers d'identité sont progressivement transférées de l'Etat vers la ville sans compensation financière. Or, ces transferts nécessitent d'adapter les services et d'augmenter les charges de personnel au détriment d'autres actions à destination des habitants.

Depuis le 1^{er} novembre 2017, les maires sont compétents, à la place des greffes des tribunaux d'instance, pour recevoir et enregistrer les conventions de déclaration de PACS de leurs administrés. Mais la réglementation en la matière prévoit, que les communes où se trouve un tribunal d'instance (comme c'est le cas de Gonesse) se voient remettre les archives des PACS du greffe du tribunal pour l'ensemble des communes de

son ressort afin d'enregistrer les modifications et les dissolutions de ces PACS. Gonesse devrait donc gérer les PACS de 52 communes.

Depuis novembre 2016, d'autres compétences ont été transférées aux officiers de l'état civil : les changements de prénom ou de nom ainsi que les rectifications des erreurs matérielles sur les actes d'état civil. Ces missions relevaient jusqu'alors du tribunal de grande instance ou du service civil du parquet. Pour être gérées par la Ville, elles nécessitent une adaptation des

“ Gonesse ne peut pas traiter les archives de PACS de 52 communes ”

compétences des agents municipaux pour permettre la réponse la plus juste à des questions qui peuvent être particulièrement délicates concernant l'identité des personnes.

Or, la prise en charge de ces nouvelles missions oblige

les communes concernées à redimensionner leur service d'état civil au détriment d'autres missions. Pour Gonesse, cela nécessiterait notamment le recrutement de deux agents supplémentaires dont le surcoût n'est pas compensé par l'Etat.

C'est pourquoi, les élus du conseil municipal de Gonesse ont décidé que la gestion des archives des PACS du greffe du tribunal d'instance de Gonesse, les demandes de changement de prénom, de nom de famille, et de rectification d'erreurs matérielles sur les actes de l'état civil ne seront pas traitées par les services de la ville sans compensation financière à la hauteur de la charge qu'elles représentent.

Seuls les Gonessiens pourront faire leur démarche de pièces d'identité

Il est nécessaire de faire des choix sur les charges que la ville sera en mesure d'assumer à moyens

constants sachant que les services municipaux sont déjà fortement engagés dans les diverses missions exercées pour le compte de l'Etat et que la ville de Gonesse est plus particulièrement exposée en matière d'état civil en raison de la présence du centre hospitalier, de la maison funéraire et du tribunal d'instance sur le territoire.

Depuis le mois de février 2017, la réception des demandes de cartes nationales d'identité selon les mêmes modalités que les passeports oblige les agents à recevoir de plus en plus d'administrés venant d'autres communes.

C'est la raison pour laquelle les services de la Ville n'accepteront et ne traiteront que les demandes de carte d'identité et de passeport des habitants qui justifient d'un domicile sur la commune, tant que l'Etat ne donnera pas les moyens aux collectivités d'assurer leurs missions.



Changement des horaires d'accueil du service Etat civil

Face à l'augmentation des demandes et donc du traitement des actes d'état-civil, les bureaux d'accueil de l'Etat-civil seront fermés au public le jeudi matin, pour laisser le temps aux agents de traiter les dossiers.

Les horaires de l'Etat-civil sont donc :

Lundi : 9h-12h et 13h30-17h30

Mardi : 13h30-17h30

Mercredi : 9h-12h et 13h30-17h30

Jedi : 13h30-17h30

Vendredi : 9h-12h
et 13h30-17h30

Samedi : 9h-12h



DOSSIER

Amélioration de l'habitat et du commerce : un engagement fort de la ville



Réhabilitation du 51 - 55 rue de Paris, la Ville aménage un commerce et cinq appartements de qualité.



Renouvellement urbain, réhabilitation des logements et ravalement des façades, achat et location de commerces, aide aux propriétaires pour des travaux de rénovation... l'amélioration de l'habitat et du commerce est un axe essentiel de l'action de la municipalité. Focus sur cette politique publique qui a un coût mais qui porte ses fruits.



Exemple de rénovation de façade réalisée par une copropriété avec l'aide de la Ville (OCAH) au 47 rue du Général Leclerc.

Pour lutter contre la spirale de la dégradation urbaine, de la dévaluation des biens immobiliers et de la paupérisation des quartiers, la Ville de Gonesse s'engage et investit pour l'avenir. L'objectif est d'améliorer le cadre de vie des habitants pour préserver l'identité du territoire.

Améliorer le cadre de vie avec des logements aux façades propres, lutter contre l'habitat insalubre dans nos quartiers et favoriser le commerce de proximité sont autant de moyens qui permettent de valoriser les biens des Gonessiens. Rendre notre ville attractive est donc un enjeu essentiel.

Accompagner les propriétaires de bonne volonté

La politique municipale d'amélioration de l'habitat et du cadre de vie s'appuie sur un équilibre entre la réhabilitation de bâtiments dégradés et le renouvellement urbain, c'est-à-dire la destruction puis la reconstruction. Chaque quartier est concerné par ces politiques qui visent à la fois à embellir notre ville mais aussi à améliorer les conditions de vie des habitants. La Ville agit de plusieurs façons. Elle fournit un soutien aux propriétaires pour leur permettre de réhabiliter leur logement. En centre-ville, le dispositif d'aide au ravalement des façades (OCAH) permet de soutenir les propriétaires occupants (qui correspondent aux critères) jusqu'à 50% de l'investissement (35% pour les propriétaires bailleurs).



Projet du 15-17 rue de Paris

La réhabilitation du 15-17 rue de Paris est un exemple de la volonté de la municipalité d'agir pour améliorer le cadre de vie des Gonessiens et le commerce de proximité en centre-ville. La Ville a acquis le commerce du 17 rue de Paris, les murs pour 560 000€ et le fonds de commerce à 360 000€ (contre une évaluation à 415 000€). Sur les 1200m² de cette propriété, la Ville a réalisé le parking de Coulanges sur 900m².

La municipalité souhaite désormais revendre les 300m² restants à un investisseur qui créerait une brasserie. Un acquéreur gonessien avait fait une offre d'achat pour 300 000€ incluant le 15 rue de Paris et se proposait de réaliser des travaux pour aménager le commerce et 14 appartements pour un total de 2,8 millions d'euros de travaux. Le cahier des charges très strict est imposé par l'architecte des bâtiments de France et la municipalité qui souhaite favoriser l'implantation de logements et de commerces de qualité.

Malheureusement, les banques se sont montrées frileuses. Elles ont refusé de financer le projet d'achat et ne tiennent ainsi plus leur rôle de financement de l'économie réelle. La Ville travaille donc désormais à un nouveau projet.



La municipalité (en partenariat avec l'ANAH) propose également un accompagnement technique et financier pour la réhabilitation de copropriétés particulièrement dégradées dans le centre ancien. Dans le quartier des Marronniers, la Ville a lancé le dispositif « Rénover pour économiser » qui vise à proposer des aides pour la rénovation énergétique des logements. La Ville se fixe l'objectif d'aider à la réhabilitation de 150 logements dans le quartier d'ici trois ans.

Forcer les propriétaires à entretenir leurs biens

La municipalité intervient aussi pour forcer les propriétaires récalcitrants à entretenir les logements laissés à l'abandon. Lorsque rien n'est fait, tous les moyens légaux sont utilisés. C'est le cas notamment au 21 rue de Paris où la Ville a procédé à des travaux d'office pour ravaler la façade d'un bâtiment laissé à l'abandon, aux frais des propriétaires. « *En tant que Maire je ne peux pas tolérer que sur notre territoire, des propriétaires laissent se dégrader des situations au point de devenir dangereuses. Les propriétaires ont des obligations et doivent apporter leur pierre à l'édifice de l'amélioration de notre cadre de vie* », explique fermement Jean-Pierre Blazy.

Lorsque c'est nécessaire, la Ville prend sur elle de racheter des locaux pour les réhabiliter et ensuite les remettre en vente ou à la location. Le 10 avenue Gabriel Péri était un pavillon divisé en appartements minuscules et insalubres loués indécemment chers. Pour régler ce problème, la municipalité a été obligée de racheter le bâtiment. Cette décision a fait l'objet d'un large consensus au Conseil municipal : à la séance du 30 janvier 2017, l'ensemble des élus a approuvé cette décision hormis un conseiller qui s'est abstenu. La Ville a fait démolir la maison vétuste et cherche désormais un acheteur avec un projet intéressant ; soit pour la construction d'un pavillon, soit pour une opération d'accession à la propriété.



Le 10 avenue Gabriel Péri : bâtiment insalubre exploité par un marchand de sommeil, avant démolition



10 avenue Gabriel Péri après démolition

A partir de mars 2018, des travaux vont être menés au 29 rue de Paris pour réhabiliter complètement le bâtiment (un commerce et trois logements). Une fois les travaux terminés, la Ville mettra l'immeuble en location. C'est comme cela qu'elle avait procédé pour les commerces de la place du Général de Gaulle (voir photo page 15) et qu'elle procèdera au 51-55 rue de Paris (voir projet page 10-11).

A la Fauconnière, l'amélioration de l'habitat est passée par la « résidentialisation » des immeubles du quartier avec l'installation de barrières marquant nettement la distinction entre l'espace public et les résidences. Les façades de plusieurs immeubles ont également été rénovées et deux nouveaux parkings ont été créés.

Un permis de louer obligatoire à partir du 1^{er} février

Pour lutter contre les propriétaires qui scindent leur pavillon afin de louer des logements indignes, insalubres et minuscules, et plus globalement pour empêcher les marchands de sommeil de s'installer sur la ville, il sera désormais obligatoire pour tout propriétaire désirant mettre son bien en location d'en demander l'autorisation à la Mairie. Cette mesure prend effet à partir du 1^{er} février 2018. Toute nouvelle signature de bail sera donc soumise à cette règle.

Renseignements au 01 34 45 11 40/11 26
urbanisme@mairie-gonesse.fr

Exemple de travaux de résidentialisation et de réhabilitation d'un immeuble du quartier de la Fauconnière





Perspective du projet prévu en lieu et place de l'ancien gymnase Raymond Rambert (vue depuis le rond-point)

Investir pour rénover

Parfois les situations sont tellement dégradées qu'il est plus efficace pour la Ville de reconstruire du neuf. Ces actions nécessitent de lourds investissements, mais permettent de répondre à des besoins urgents et d'utilité publique. C'est ainsi qu'au Clos Saint-Paul deux pavillons seront démolis pour aérer cet îlot d'habitation. Dans le même temps, la Ville réalisera huit pavillons sur une parcelle attenante en lieu et place d'une copropriété qui sera également démolie. Cette opération vise à rendre ce secteur plus attractif avec une amélioration de l'espace public du Clos. Le renouvellement urbain a été particulièrement important dans le quartier de Saint-Blin/La Madeleine qui a été totalement rénové depuis 20

ans. Aujourd'hui encore, deux opérations majeures sont en cours : la construction de 57 pavillons locatifs et logements intermédiaires qui seront livrés cette année et la construction de 72 logements, d'une crèche et la vente de 20 lots à bâtir à la place de l'ancien gymnase Raymond Rambert démolie. Au 14 rue Emmanuel Rain, un arrêté de péril a été pris car le bâtiment menaçait de s'effondrer. La Ville procède actuellement au rachat de l'immeuble par expropriation et va réaliser à la place 6 à 8 logements. Enfin, au 11 avenue Gabriel Péri, en lieu et place de la friche de l'ex-pâtisserie Sympa, le bailleur Toit et Joie va construire à partir de cette année 41 logements en accession sociale à la propriété.

Perspective du projet du 11 avenue Gabriel Péri. Les logements sont déjà proposés à la vente. Contact : 06 08 41 21 16 (Bailleur Toit et Joie)





Christian CAURO, Conseiller municipal Délégué à l'urbanisme et au logement

La municipalité s'investit beaucoup pour la rénovation et la réhabilitation de bâtiments dans la ville, pourquoi ?

C'est une politique publique essentielle pour améliorer le cadre de vie des Gonessiens. C'est un investissement coûteux pour la Ville mais dont nous ne pouvons pas nous passer. On pourrait penser que ce sont des investissements qui ne servent que les cas particuliers, mais rénover les façades, cela bénéficie à tous. Parce qu'une ville propre, bien entretenue, c'est un critère important pour d'éventuels acheteurs. Cela valorise les biens des Gonessiens. Dans un prochain numéro du Gonessien, nous montrerons que ces dépenses sont des investissements d'avenir qui rapportent aussi de l'argent à la commune, même si cela n'est pas l'objectif premier. Enfin, dans certaines situations de péril imminent (comme c'était le cas rue Emmanuel Rain) ou encore lorsque nous sommes face à des marchands de sommeil qui font vivre leurs locataires dans des conditions indignes à des prix indécents, la Ville ne peut pas rester inactive. Agir est un devoir !

Dans le quartier des Marronniers un vaste plan d'aide à la rénovation énergétique a été lancé. Quelle en est l'ambition ?

Par ces aides, nous voulons aider les familles modestes du quartier des Marronniers à réaliser des travaux importants pour réduire leur consommation d'énergie. Cela aura naturellement un effet positif sur les finances de ces ménages mais aussi sur la consommation globale d'énergie. C'est une contribution à la lutte contre le réchauffement climatique.

La Ville pratique des mesures d'incitation et d'aide vis-à-vis des propriétaires, mais elle se montre aussi parfois intransigente. Comment se passe la relation avec les propriétaires ?

Nous sommes très clairs en la matière, nous voulons favoriser et aider tous ceux qui contribuent à améliorer le cadre de vie. Ceux qui en revanche ne font aucun effort ou pire laissent s'installer des situations dangereuses, nous les combattons avec fermeté et détermination. Nous souhaitons également faire vivre le commerce de proximité et participer à sa diversification. Cette logique a déjà porté ses fruits avec l'installation de quatre commerces place du Général de Gaulle grâce à la Ville qui a acheté et aménagé les locaux avant de les louer à des prix modérés.



Commerces place du Général de Gaulle



Le trafic aérien a un impact sur votre santé

Les effets sanitaires des nuisances sonores aéroportuaires sont devenus un enjeu de santé majeur. Le bruit aérien est un problème de santé publique, non seulement en matière de gêne mais également en matière de perturbation du sommeil.

Le bruit a des effets immédiats de gêne et de perturbation du sommeil. Les vols de nuit causent des difficultés d'endormissement chez le riverain, des réveils nocturnes, une diminution de la qualité du sommeil ; de la même façon sur le système cardiovasculaire avec une augmentation de la fréquence cardiaque et de la tension artérielle. Enfin, il a des répercussions sur les fonctions cognitives : difficultés d'attention, de concentration, risque d'erreur. Les personnes âgées et les enfants sont les plus touchés. Le repos est perturbé chez les patients hospitalisés et en milieu scolaire la gêne est ressentie pendant les cours.

Il y a une majoration des signes en été et les professionnels de santé se disent réellement confrontés aux effets sanitaires des nuisances aériennes.

Une étude épidémiologique est en cours

Une vaste étude nommée "Débats" est en cours. Ce programme de recherche lancé en 2012 est sans précédent en France. L'étude "Débats" évalue les effets du bruit des aéronefs sur la santé de 1200 riverains des aéroports Paris-Charles-de-Gaulle, Toulouse-Blagnac et Lyon-Saint-Exupéry exposés

à divers niveaux de bruit. Elle caractérise en parallèle l'exposition réelle au bruit et l'état de santé des populations et des individus exposés, et ce sur plusieurs années.

Elle prévoit un suivi des populations concernées jusqu'en 2018 et comprend plusieurs études. La publication des premiers résultats portant sur les risques cardio-vasculaires s'est poursuivie en 2016 et des données sur le sommeil sont en cours d'analyse. Les effets sanitaires analysés concernent les perturbations du sommeil, les impacts sur le système cardio-vasculaire (hypertension et autres maladies cardio-vasculaires), les troubles anxio-dépressifs et la gêne ressentie en raison du bruit des avions.



Dr. Agnès Brion-Ducoux,
psychiatre, spécialiste du sommeil,
Membre de l'ACNUSA, Vice-
Présidente du Réseau Morphée
lors des Assises nationales de la
qualité de l'environnement sonore
novembre 2017

« Le sommeil représente un tiers de notre vie. On peut citer ses fonctions indispensables : restauration, régulation, apprentissage-mémoire, "nettoyage". Le cerveau endormi réagit au bruit. Or, il est avéré scientifiquement qu'un bruit supérieur à 55 db(A) est dangereux pour la santé. On sait aussi qu'à partir de 30 db(A) à l'intérieur de la chambre à coucher on a une diminution de la qualité du sommeil. L'OMS recommande (ndlr : de ne pas dépasser) 40db(A). La répétition des émergences sonores supérieures à 55 db(A) liées au trafic de nuit de Paris-CDG a donc une incidence négative sur le sommeil et entraîne une gêne sonore durable chez le riverain impacté ».



www.ville-gonesse.fr

Rubrique : Impact sanitaire
du transport aérien



Station de mesure du bruit

Vols de plus de 70 db(A) en décembre 2017 :



En moyenne par jour :

112 avions



En moyenne par nuit :

17 avions :

- 22h - 0h : 11 avions
- 0h - 5h : 5 avions
- 5h - 6h : 1 avion

Les trois avions les plus bruyants du mois, tous en décollage, vers l'ouest :

- 84.6 db(A), le 8 décembre à 22h19
- 80.8 db(A), le 4 décembre à 16h14
- 80.8 db(A), le 13 décembre à 19h23



Quand j'aime ma Ville...

... je ne répare pas mon véhicule sur la voie publique



La mécanique sauvage est une pratique interdite sur l'ensemble de la commune depuis plusieurs années. La municipalité rappelle les risques encourus par ces mécaniciens au grand air.

Un pas de côté pour éviter de marcher dans une flaque d'huile, des véhicules partiellement démontés ou encore des places de parking occupées par des voitures en panne, voilà quels sont les effets de la mécanique sauvage et à quoi sont régulièrement confrontés certains Gonessiens.

Cette pratique qui consiste à effectuer sur des véhicules motorisés (voitures, scooters, motos) des réparations mécaniques lourdes (vidange, travaux de carrosserie, changement de pièces mécaniques) est strictement interdite depuis 2015. Cette interdiction est applicable sur toutes les voies et espaces publics et privés ouverts à la circulation publique. « *Certains parkings de la ville deviennent de véritables garages à ciel ouvert. Cette situation n'est pas acceptable et ne doit pas durer. Les réparations automobiles doivent être effectuées dans un garage* » rappelle le maire.

La mécanique sauvage, verbalisable par une amende de 38 euros, pose plusieurs problèmes. En premier lieu, la sécurité de la personne effectuant la réparation n'est pas assurée amenant parfois à des accidents corporels. L'environnement et notamment les nappes phréatiques peuvent être pollués par le déversement de fluides ou de lubrifiants, qu'ils soient neufs ou usagers. Enfin, les pièces usagées doivent pouvoir être recyclées grâce à un circuit spécifique de traitement des déchets.

Bien évidemment, l'interdiction ne concerne pas les petits travaux de réparation courants, tels que le changement d'une ampoule, le remplacement d'une batterie ou de balais d'essuies glaces à condition qu'il n'y ait pas de répercussion sur l'environnement.





La Fabrique numérique recrute sa nouvelle promotion

Il est temps de vous inscrire pour la prochaine promotion de la Fabrique numérique. A partir du 5 mars prochain, les jeunes pourront débuter la nouvelle session. Tous les jeunes de 16 à 25 ans déscolarisés peuvent y participer. Il n'est pas nécessaire d'avoir un goût prononcé pour le numérique, ni même de compétence particulière. « *Avant d'intégrer la Fabrique, j'avais seulement les bases pour utiliser un ordinateur* » se souvient Annie, membre de la première promotion. Aujourd'hui, elle travaille en alternance dans un salon de coiffure et participe au concours des meilleurs apprentis de France.

Ce dispositif permet aux jeunes, pendant 5 mois et demi d'apprendre d'une façon totalement différente de l'école. Ils mènent à bien des projets concrets initiés par des entreprises, la Ville ou des associations et découvrent la satisfaction ainsi d'un travail accompli. Une des difficultés que rencontrent les jeunes déscolarisés réside souvent dans le manque de confiance dans leurs capacités. « *Maintenant, j'ai plus confiance en moi* » se félicite Frédéric de la deuxième promotion et qui est désormais en licence dans l'informatique. La pédagogie de

la Fabrique vise à employer une autre approche de l'apprentissage, plus active et qui redonne confiance aux jeunes. Lorsqu'ils s'aperçoivent qu'ils sont capables d'utiliser des technologies de pointe, ils prennent davantage conscience qu'ils ont de multiples talents cachés.

L'équipe d'experts en fabrication numérique et en nouveaux médias, l'association Les Compagnons du DEV et l'entreprise Ensemble Communications Participatives travaillent au service de la jeunesse et encadrent les promotions d'une dizaine de jeunes. Au total, ce sont 68 jeunes en 5 promotions qui sont passés par la Fabrique et les résultats sont très encourageants. La plupart d'entre eux a retrouvé une formation ou emploi après la Fabrique.

Il est nécessaire de rappeler que la Fabrique numérique est un dispositif gratuit. Cette opération, initiée par la Ville de Gonesse en 2015 a été récompensée par le label européen « Urbact-Bonnes pratiques » qui promeut les projets innovants à travers l'Europe.

.....
 Inscrivez-vous vite sur le site www.fabnum.org

SCOLAIRE

Le RC Gonesse récompensé pour sa section féminine

La section féminine du Racing Club de Gonesse créée en 2012 avec l'appui de la Ville a reçu le label Bronze décerné par la Fédération Française de Football pour récompenser le travail réalisé et la qualité du projet mis en place en direction du public féminin.

La section féminine bénéficie également de l'investissement du collège Doisneau qui a mis en place une classe à horaires aménagés qui a remporté le championnat départemental en 2014.

Chaque année le nombre d'inscriptions augmente et la section féminine a ainsi pu constituer une équipe moins de 11 ans, moins de 13 ans, moins de 16 ans et une équipe sénior.

Le nombre d'éducateurs a lui aussi augmenté. En 2012, il n'y avait que l'éducatrice sportive mise à disposition du Club par la Ville. Depuis, le club a renforcé l'encadrement avec un éducateur et cette saison un nouvel éducateur s'est investi dans la section féminine.

La section féminine du RCG est toujours en recherche de joueuses principalement des joueuses (entre 9 et 11 ans pour compléter l'équipe existante et des joueuses nées avant 2000 pour étoffer le groupe séniors et d'envisager de jouer à 11 la saison prochaine.

Alors, à toutes les jeunes filles qui souhaitent faire du football en compétition, n'hésitez pas à rejoindre le club.

.....
Pour tous renseignements, appelez le 06 48 72 04 25



SCOLAIRE

Repas de Noël dans les écoles

Jeudi 21 décembre, les quelques 1400 enfants qui déjeunent à la cantine ont pu apprécier le traditionnel repas de Noël dans un cadre très décoré pour la circonstance par les personnels de la ville. Les élues Mme Murcia et Mme Hennebelle accompagnées du personnel de la direction de l'Education leur ont rendu visite et souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année...



SENIORS

Repas de l'amitié ou colis de fin d'année ?

Vous êtes Gonessien(ne) de 65 ans et plus ? Comme chaque année, vous pouvez prétendre au Repas de l'Amitié ou bien au Colis de Fin d'Année. Votre bon de réservation doit être validé par votre signature sur le registre de dépôt et remis à une animatrice de la Maison Intergénérationnelle avant le 15 février 2018. Si vous n'avez pas reçu le courrier veuillez contacter le CCAS avant la date limite de réservation.

.....
Pour tous renseignements vous pouvez contacter le CCAS au 01 30 11 55 20.

ENVIRONNEMENT Désherber sans désherbant

Pour s'adapter à la législation entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2017, qui interdit l'utilisation de pesticides sur l'espace public, la Ville ne veut pas renoncer au désherbage des espaces publics. Le désherbage chimique étant prohibé, il faut le remplacer par un désherbage manuel ou mécanique. En 2017, la grande campagne "Quartiers propres" et l'action du service Espaces verts pour désherber manuellement

ont permis d'atteindre les objectifs de respect de la législation, de l'écologie et efficacité.

En 2018, la Ville va mécaniser fortement le désherbage grâce à l'achat d'une désherbeuse combiné aux passages d'une balayeuse désherbeuse en organisant un plan de désherbage annuel et ainsi améliorer encore l'efficacité du désherbage dans notre Ville.

ENFANCE

Les préinscriptions pour les séjours 2018 sont ouvertes

Quatre séjours de vacances allant de 10 à 15 jours sont organisés cet été : deux tranches d'âges sont prévues (6/12 ans et 13/17 ans) avec pour chacune un séjour en juillet ou en août. La priorité sera donnée aux enfants qui ne sont jamais ou peu partis en séjours organisés par la ville. Toute personne pré-inscrite recevra un courriel de confirmation ou d'information (placement sur liste d'attente).

Vous pouvez pré-inscrire vos enfants jusqu'au 30 mars 2018.
Contact : 01 34 45 10 76.

ANNIVERSAIRE

Une nouvelle centenaire à Gonesse

Madame Vanlierde qui réside à la résidence de l'Eglantier a célébré ses 100 ans à la fin de l'année 2017. Madame Vanlierde a atteint la barre du siècle le 5 novembre dernier. Mère de 4 enfants et Gonesseienne depuis 1946, Jeanne Vanlierde a également 3 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants.



ENQUÊTE

Nous sommes tous concernés par les discriminations !

Du 1^{er} février au 15 mars, la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France lance une enquête anonyme auprès des habitants de plusieurs villes de l'agglomération, dont Gonesse. Cette enquête permettra d'aider à la réalisation d'un diagnostic des discriminations. L'agglomération s'engage ainsi dans la lutte contre les discriminations. Pour soutenir son action, Roissy Pays de France, avec le soutien de l'Etat, a décidé de réaliser un diagnostic des discriminations afin de comprendre précisément les situations de discriminations rencontrées par les habitants de notre territoire. Le diagnostic a été confié au cabinet d'experts « L'Institut Ethique & Diversité ».

Pour répondre à l'enquête, rendez-vous sur : secure.equalityconsulting.fr/survey/index.php/153851/lang-fr

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- 11 octobre : Barquilla-Baquet Andréa
- 18 novembre : KHACHATRYAN Adriana
- 27 novembre : FURTADO DA COSTA Nayana
- 30 novembre : SELÇUK David
- 6 décembre : LAGNEZ Lya
- 8 décembre : LOKOUGNAN Eden
- 10 décembre : ERTURK Alye
- 11 décembre : FIRAT Ayaz
- 15 décembre : SEDDAOUI Youssef
- 17 décembre : DIEU Evan
- 18 décembre : BARRENA Lenzo
- 19 décembre : JOSEPH Kyara
- 19 décembre : MEHMOOD Ayan
- 19 décembre : SIDHOUM Youcef
- 20 décembre : BALENTHIRAN Jasveen
- 21 décembre : OUBEL Mouad
- 22 décembre : FELIX Jaïlan
- 22 décembre : GARBA MUSAH Sheila

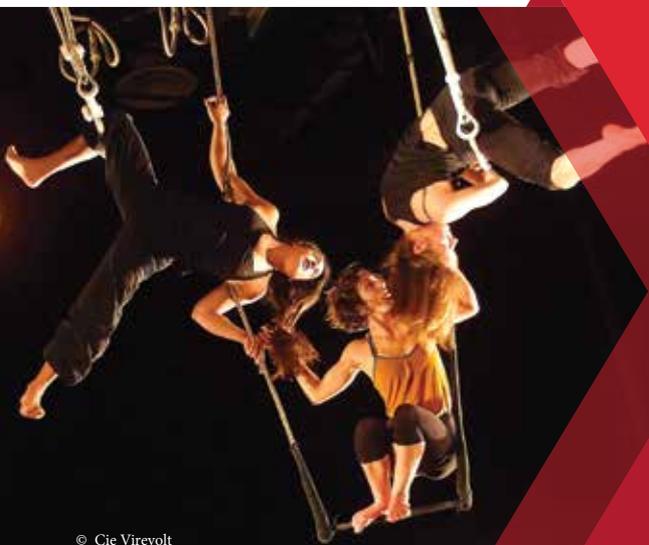
- 22 décembre : MEHARZI Abdallah
- 23 décembre : ABERKANE Lana
- 24 décembre : LÉON Natalia
- 26 décembre : KAYMAK Eyaz
- 26 décembre : MILLER Esther
- 28 décembre : BIS Sarah

MARIAGES

- 28 octobre : BARDIN Alain et NGONO Marie-Louise
- 2 décembre : BENMAHMOUD Adel et BOUKALKHA Asmaâ
- 30 décembre : BOVAL Gilles et PARISI Isabelle

DÉCÈS

- 27 novembre : TIMBERT Gérard
- 4 décembre : SZOSTAK José
- 5 décembre : CHAMAILLARD Marcel
- 5 décembre : LEROY née POCHON Francine
- 7 décembre : SOPHIE Florentin
- 8 décembre : LE BOURGEOIS Louise
- 10 décembre : HAYRIKYAN Vartan
- 12 décembre : KARALYAN Victoria
- 13 décembre : ZINGILLI née HALAT Olga
- 14 décembre : DRUBIGNY André
- 14 décembre : BOUTEILLER Noël
- 15 décembre : BLONDEL née CARRETTE Liliane
- 15 décembre : KURTZ Marcel
- 17 décembre : GERBEAUD Daniel
- 19 décembre : LAURENT Préjean
- 19 décembre : ALEXANDRE Lucien
- 21 décembre : BROGGINI née LACOSTE Josette
- 22 décembre : MORISSEAU née BARON Odette
- 28 décembre : OUAMAR née BAHERDA Fatma
- 29 décembre : CORBIC Francis
- 29 décembre : ELIAS Joseph



© Cie Virevolt

SORTIR À GONESSE

- ATELIERS
- SPECTACLES
- SORTIES
- SPORT
- CINÉ

CROQ' MARMOTS

7 février : Croq' Jeu - **21 février :** Croq' Numérique
28 février : Croq' Créatif

Le mercredi à la médiathèque, tout est permis ! Alors viens t'amuser autour des jeux, histoires et ateliers créatifs que te proposent les bibliothécaires.

Public : de 5 à 12 ans - **Entrée libre** - **Durée :** 1h
Renseignements – Réservation : 01 34 45 97 30

ATELIERS

TOUS LES
MERCREDIS

15h
Médiathèque de
COULANGES



SNIF' *Luc Deveze*

Un recueil de contes du terroir, plein d'objets magiques et de personnages insolites. Snif', charmant petit village au pied de la montagne, près de la côte, à la lisière de la forêt est peuplé de gens. Jean l'Aubergiste le tenancier, Jean d'Or qui possède un tonneau magique, le curé Jean Tanrien, Jean Aymar râleur devant l'éternel, Jean Konvien d'accord avec tous, Jean Balle tombeur de ces dames et Jean Riz le bout en train du village sont les fondateurs de cette bourgade, lieu chargé d'histoires...

Tout public à partir de 6 ans - **Entrée libre** - **Durée :** 1h
Renseignements – Réservation : 01 34 45 97 30

CONTE

MERCREDI
7 fév.

15h
Médiathèque
George SAND



LE BAISER DU TUEUR

Thriller - de Stanley Kubrick - Etats-Unis - 1962 - 1h07 - VO
Ce nouveau rendez-vous pour cinéphiles et curieux des classiques du 7^e art proposera «Le baiser du tueur» en version restaurée, précédé par un moment convivial autour d'un apéritif et d'une présentation du film par un spécialiste du cinéma.

Tout public - **Tarifs habituels**
Renseignements – Réservation : 01 39 85 21 92

CINE - CLUB

MERCREDI
7 fév.

20h
Cinéma Jacques
PRÉVERT



EXPOSITION

AUX ORIGINES DU GRAND PARIS

130 ANS D'HISTOIRE EN ÎLE-DE-FRANCE

À travers une immersion sensible, spatiale et cartographique, l'exposition souhaite démontrer que le Grand Paris est né dès le milieu du XIX^e siècle. C'est grâce à une approche historique et chronologique basée sur les différents plans d'aménagement de la région parisienne qu'il est possible d'appréhender l'évolution du projet jusqu'à nos jours et d'envisager le Grand Paris futur.

Exposition itinérante réalisée par les Neufs de Transilie, le Musée d'Histoire urbaine et sociale de Suresnes (Mus) et l'Atelier international du Grand Paris (AIGP), d'après une exposition originale présentée au Mus d'octobre 2016 à mai 2017. Cette exposition bénéficie du label d'exposition d'intérêt national attribué par le Ministère de la Culture et de la Communication.

Tout public - Entrée libre

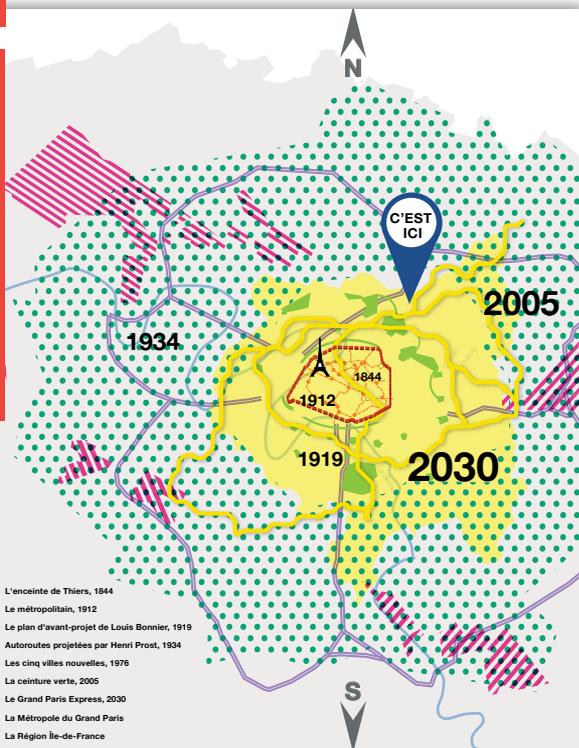
Renseignement – Réservation : 01 34 45 97 67

Jusqu'au **30 mars**

du mer. au ven.

14h-17h

Salle d'exposition
du pôle culturel de
COULANGES



du
15 janv.
au
30 mars
2018
-
Du mercredi
au vendredi
de 14h à 17h
-
Salle
d'exposition
de Coulanges

EXPOSITION
AUX ORIGINES
DU GRAND
PARIS
130 ANS D'HISTOIRE
en Île-de-France

★ **ARC EN CIEL THEATRE** ★
Réseau coopératif national

Les Fièvres de
Février ★ 01

Théâtre-Forum ★ Conférences populaires ★ Controverses
publiques ★ Conférences croisées ★ Ouvreurs de paroles ★
Concerts ... Et pleins d'autres choses !

PARIS, le 3
GONESSE, les 9 et 10
TOULOUSE, le 10
MONTPELLIER, le 10
ST NAZAIRE, le 17

9-10
fév.

En divers lieux
de GONESSE

★ **ARC EN CIEL THEATRE** ★
www.reseauarcencieltheatre.org

LES FIÈVRES DE FÉVRIER

Arc en ciel théâtre

Théâtre-Forum, Controverses, Ouvreurs de paroles... Rendez-vous dès maintenant pour s'organiser avec nos envies communes :

9 février - 20h-22h : Controverse publique
« Les Jeunes : feignants ou avenir de la France ? »
Centre Socioculturel Louis Aragon

10 février - 10h-12h : Ouvreur de Paroles
« Si j'avais la possibilité de faire ce que j'ai envie... je ferai... »
Centre Leclerc - 1 av. G. Pompidou - La Grande Vallée

10 février - 14h-17h : Ateliers Théâtre Forum
« Qu'est-ce qui m'empêche de décider de ma vie ? »
Centre Socioculturel Marc Sangnier, Centre Socioculturel Ingrid Bétancourt
et Maison Intergénérationnelle

10 février - 20h-22h : Séance publique Théâtre-Forum
« Qu'est-ce qui m'empêche de décider de ma vie ? »
Salle Jacques Brel

Tout public - Entrée libre - Renseignement : 01 34 45 10 92



ATELIERS

VENDREDIS
9 et 16
fév.
.....
14h30
Médiathèque de
COULANGES

ATELIERS DE CONVERSATION

Vous apprenez le français ? Participez à un groupe de conversation en langue française, de manière ludique et conviviale, autour de sujets liés à l'actualité ou la vie quotidienne. Chaque thème de conversation est l'occasion de découvrir les ressources de la médiathèque: livres, films, albums, journaux et magazines...autour d'un café !

.....
Public : adultes - **Entrée libre** - **Durée :** 1h30
Renseignement – Réservation : 01 34 45 97 30



CONFÉRENCE

VENDREDI
9 fév.
.....
20h
Salle
JACQUES BREL

CONFÉRENCE POPULAIRE SUR LES INÉGALITÉS

Par l'association Paroles ! Arc-En-Ciel

Dans une ambiance conviviale de café, venez réfléchir, débattre, confronter votre point de vue et proposer des alternatives à notre façon de vivre.

.....
Tout public - Entrée libre
Renseignement – Réservation : Conseil Municipal des Jeunes
01 34 45 10 92 ou CCAS 01 30 11 55 20

DÉPART FLIP

Compagnie Virevolt

CIRQUE **E**volution

Départ Flip est une invitation à l'émancipation, à la recherche de la liberté. C'est la création d'un ballet aérien avec 12 trapèzes et 5 trapézistes, une recherche collective autour du risque. Veut-on rester enchevêtrés dans notre condition d'être humain, à subir la gravité (dans les 2 sens du terme), ou apprendre à faire ensemble et s'en libérer ?

.....
Conception : Aurélie La Sala / Avec : Margaux Favier, Nina Harper, Dominique Joannon, Wandas Mañas, Javier Varela Carrera / Scénographie et régie générale : Olivier Filipucci / Composition musicale : Nestor Kéa / Lumière : Christian Filipucci



TRANSPORT COLLECTIF GRATUIT possible sous réserve d'inscriptions suffisantes. Départ 20h, à proximité de la Mairie.

Public : ados, adultes à partir de 15 ans - **Entrées :** 10€, 5€ - **Durée :** 1h15
Renseignement – Réservation : 01 34 45 97 60 - www.virevolt.com



SORTIE CIRQUE A FOSSES

VENDREDI
9 fév.
.....
21h
Espace Germinal
FOSSES

© Cie Virevolt

PORTES OUVERTES - GESCIA

Venez visiter Gescia, école publique 100% en alternance de bac à bac+5 dans les métiers de la Gestion de l'Organisation et du développement à l'International. Discutez de votre projet professionnel avec nos formateurs et nos élèves. Bénéficiez d'offres et de conseils personnalisés pour la recherche d'une entreprise. Nouveauté 2018 : poursuivez vos études jusqu'au niveau bac + 5 avec notre Master en innovation. www.gescia.fr



FORMATION

SAMEDI
10 fév.
.....
de 9h à 17h
Campus GESCIA
4 impasse Louis Pépine
ZAC Grande Vallée



SAMEDIS
**10 et 24
fév.**
.....
14h30
Médiathèque de
COULANGES

INITIATION WORD

Chaque mois, venez développer votre créativité avec les outils numériques autour d'un thème défini.

Cet atelier vous initiera aux bases du logiciel de bureautique pour le traitement de texte. Apprenez à concevoir et à mettre en page des courriers, des notes et des documents avec Word.

.....
Public : adultes - **Entrée libre sur réservation** - **Durée :** 2h
Renseignement – Réservation : 01 34 45 97 30

SAMEDI
10 fév.
.....
15h
Médiathèque de
COULANGES

GRAINES DE CRITIQUES

Parce que ton avis de jeune lecteur compte, tu es invité à venir partager tes expériences de lecture, de cinéma, de musique, et pourquoi pas influencer les décisions d'achat des bibliothécaires.

.....
Public : Ados 12-18 ans - **Entrée libre** - **Durée :** 1h30
Renseignement – Réservation : 01 34 45 97 30

SAMEDI
10 fév.

16h
Médiathèque de
COULANGES

ATELIER YOGA

Le Yoga est une pratique ancestrale permettant d'atteindre un état d'harmonie et de relaxation. En compagnie de Charlotte De Saily, professeur de Yoga, venez apprendre des postures et des exercices pratiques de respiration qui sont la base du bien être Indien depuis des centaines d'années.

.....
Entrée libre sur réservation - Si possible, amener tapis de Yoga (ou couvertures, coussins) - Renseignement-Réservation : 01 34 45 97 30

LE RIRE DE MA MÈRE

Comédie dramatique, de Colombe Savignac et Pascal Ralite. Avec Suzanne Clément, Pascal Demolon et Sabrina Seyvecou France - 2018 - 1h32 - VF

Adrien, timide, n'a pas la vie facile. Bousculé depuis que ses parents sont séparés, il partage son temps entre son père et sa mère. Un jour, il prend conscience d'une douloureuse vérité qui va tout changer. Dans cette période difficile, il veut comprendre ce que signifie le fait d'être courageux.

.....
Organisé en partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale
En présence des réalisateurs, C. Savignac et P. Ralite.
Tout public - Tarifs habituels
Renseignement – Réservation : 01 39 85 21 92

MARDI
13 fév.
.....
20h
Cinéma Jacques
PRÉVERT



BIEN SÛR ! *Coline Morel*

Des fois c'est comme si et des fois c'est comme ça. Des fois je me sens I, des fois je me sens A, des fois je O, des fois je Rrrr. Parfois rien que le bruit d'une mouche qui vole, ça me dérange et d'autres fois, je ne l'entends pas. Il était une fois une femme qui avait avalé une mouche. Si elle n'avait mangé que ça, tout irai bien, mais ce n'est pas le cas...

.....
Jeune public à partir de 3 ans - **Entrée libre** - **Durée** : 35 mn
 Renseignement – Réservation : 01 34 45 97 30
www.clair-de-lune.net



MERCREDI
14 fév.

.....
15h
 Auditorium de
COULANGES

NOV

Du 15 février au 13 mars, venez admirer le travail de Lralia SALL (NOV de son nom d'artiste), jeune habitante de la Fauconnière. Dans le cadre des espaces jeunes du centre, Lralia nous a sollicités afin de mettre en place une exposition de ses œuvres.

Ses créations sont influencées par un univers hip-hop et une culture urbaine. Elles sont le reflet d'un style de vêtements, d'une attitude ou encore de hobbies appréciés par les jeunes générations qu'elle souhaite représenter.

.....
Tout public - Entrée libre - Renseignement : 01 39 85 19 35

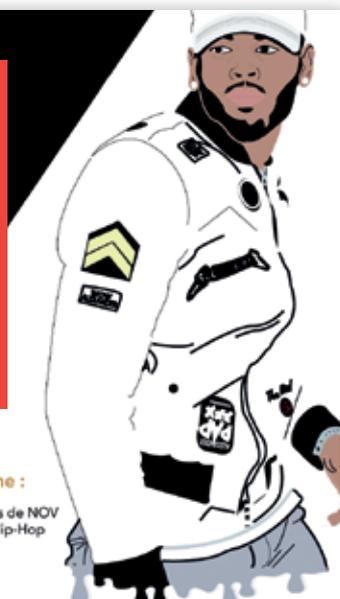
EXPOSITION

15 fév.
13 mars

.....
Vernissage
15 fév à 18h30
 Centre socioculturel
Marc SANGNIER

Au Programme :

- Découverte des œuvres de NOV
- Prestation de danse Hip-Hop



ATELIER DE MÉDITATION

L'initiation à la méditation vise à apporter des clés pour commencer une pratique et observer dans sa vie les changements bénéfiques. Dans un format d'atelier progressif et participatif, Aude Chartier Vallart explorera en votre compagnie des postures et des exercices aidant à la méditation.

.....
Entrée libre sur réservation
 Renseignement - Réservation : 01 34 45 97 30

ATELIER

SAMEDI
17 fév.

.....
16h
 Médiathèque de
COULANGES



FÊTE DE LA CHANDELEUR

Participez à un après-midi carnaval intergénérationnel avec animation musicale de 15h à 18h.

.....
Tout public - Entrée 10€ sur inscription jusqu'au 12 février,
 Nombre de participants limité à 30 personnes.
 Renseignement – inscriptions auprès du CCAS : 01 30 11 55 20

EVENEMENT

MERCREDI
21 fév.

.....
14h30
 Maison
 intergénérationnelle



STAGE & SOIRÉE STAND UP

Un stage de Stand Up pour les 14-18 ans se déroulera au centre Betancourt du 19 au 21 février de 14h à 17h30. Le 21 février aura lieu à partir de 19h30, salle des tulipes, une soirée restituant les sketches réalisés par les jeunes et une présentation du spectacle de David et Sidney. Ambiance chaleureuse et conviviale. Inscriptions à faire au centre Betancourt.

.....
Entrée libre - Renseignement - Inscription : 01 30 11 24 70

STAGE & RESTITUTION



19-21
fév.

.....
Centre socioculturel
BETANCOURT

CINÉMA



SAMEDI
24 fév.

.....
14h30
Médiathèque de
COULANGES

CROC CINÉ

Durant les vacances scolaires, les bibliothécaires jeunesse t'invitent à profiter d'une projection de film pleine de mystère ! Alors rejoins nous pour un vrai ciné-surprise...

.....
Public : 5-12 ans - **Entrée libre** - **Durée** : 1h30
Renseignement – Réservation : 01 34 45 97 30

VIE PUBLIQUE



LUNDI
26 fév.

.....
20h30
Salle du
CONSEIL
MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL

Chaque mois, le conseil municipal se réunit pour définir les orientations politiques et régler, par ses délibérations, les affaires de la Commune. Ces séances étant publiques, tous les Gonesiens sont invités à y assister.

.....

CLÔTURE DU FESTIVAL IMAGE PAR IMAGE

Le cinéma accueille cette année la clôture du festival Image par Image organisé par l'association Ecrans VO.

- De 15h à 15h30 : remise des prix du concours de dessin sur le thème « Histoire de » et restitution des films d'ateliers.
- De 15h30 à 16h30 : projection de 4 films surprises en 16mm, accompagnés par Ana Camunas et Emmanuelle Devos de la Cinémathèque Robert Lynen
- À 16h30 : goûter de clôture et plein d'autres surprises !

.....
Public : Dès 2 ans - **Entrée libre** - Renseignement : 01 39 85 21 92

CINEMA



SAMEDI
3 mars

.....
à partir de 15h
Cinéma Jacques
PRÉVERT

CE MOIS-CI DANS VOTRE CINÉMA

JACQUES PRÉVERT

Films en VO sauf mention contraire

| SEMAINE DU 31 JANV. AU 6 FÉV. | Durée | Merc. 31 | Jeu. 1 | Vend. 2 | Sam. 3 | Dim. 4 | Lun. 5 | Mar. 6 |
|--|---|----------------------|---------|-------------------|---------------|----------|----------|-------------------|
| FIREWORKS (VO) | 1h30 | 14h30 | | | 14h - 2€ | 14h | | |
| LE GRAND JEU | 2h20 | | | 20h30 | 20h (VO) | 18h30 | 14h ☕ | 20h15 (VO) |
| WONDER | 1h51 | 20h15 (VO) | | 14h 18h15 (VO) | | 16h (VO) | 16h30 | 14h |
| VERS LA LUMIÈRE (VO) | 1h41 | 16h15 | | 16h15 | 18h | | 18h30 | 18h15 |
| L'ÉCHANGE DES PRINCESSES | 1h40 | 18h15 | | | 16h | | 20h30 | 16h15 |
| SEMAINE DU 7 AU 13 FÉVRIER | | Merc. 7 | Jeu. 8 | Vend. 9 | Sam. 10 | Dim. 11 | Lun. 12 | Mar. 13 |
| LE GRAND MECHANT RENARD | 1h20 | 14h30 | | | 14h | 14h | | |
| TOUT L'ARGENT DU MONDE | 2h15 | | | 14h | 16h | 18h (VO) | 16h (VO) | 17h30 |
| NORMANDIE NUE | 1h45 | 16h15 | | 16h30 | 20h15 | | 18h30 | 14h ☕ |
| LE BAISER DU TUEUR (VO) | 1h07 | 20h Ciné club | | 18h30 | | | 20h30 | 16h |
| LE RIRE DE MA MÈRE | 1h32 | 18h15 | | 20h | 18h30 | 16h ☕ | 14h | 20h Ciné débat |
| SEMAINE DU 14 AU 20 FÉVRIER | | Merc. 14 | Jeu. 15 | Vend. 16 | Sam. 17 | Dim. 18 | Lun. 19 | Mar. 20 |
| ALICE COMEDIES 2 | 40min | 14h30 | | | 14h | 16h | | 14h30 |
| UNE SAISON EN FRANCE | 1h30 | 16h | | 18h | | 14h | 18h15 | 20h15 |
| L'INSULTE (VO) | 1h52 | | | 20h | 16h | | 14h ☕ | 16h |
| FORTUNATA (VO) | 1h43 | 20h15 | | 16h | 18h15 | | 20h15 | 18h15 |
| IN THE FADE (VO) | 1h46 | 18h | | 14h | 20h15 | 18h | 16h15 | |
| SEMAINE DU 21 AU 27 FÉVRIER | | Merc. 21 | Jeu. 22 | Vend. 23 | Sam. 24 | Dim. 25 | Lun. 26 | Mar. 27 |
| JOURNÉE ANIMÉE | Ateliers - animations | | | | 10h | | | |
| | Cro Man | | | | 14h | | | |
| | Kirikou - En présence de Michel Ocelot, réalisateur | | | | 16h | | | |
| WALLACE ET GROMIT | 1h | 14h30 Ciné goûter | | | | 14h | | |
| L'INSULTE (VO) | 1h52 | 20h15 | | 16h | | | 20h15 | 14h |
| MARIE CURIE | 1h35 | 16h | | 18h15 | 20h15 | 18h15 | 14h | 18h30 |
| PENTAGON PAPERS | 1h55 | 18h | | 20h15 (VO) | 18h (VO) | 16h | 16h (VO) | 16h15 |
| IN THE FADE (VO) | 1h46 | | | 14h | | | 18h15 | 20h30 |
| SEMAINE DU 28 FÉV. AU 6 MARS | | Merc. 28 | Jeu. 1 | Vend. 2 | Sam. 3 | Dim. 4 | Lun. 5 | Mar. 6 |
| CLOTURE DU FESTIVAL IMAGE PAR IMAGE | 1h30 | | | | 15h - Gratuit | | | |
| AGATHA MA VOISINE DÉTECTIVE | 1h17 | 14h30 | | 14h30 | | 14h | | |
| WONDER WHEEL (VO) | 1h41 | 16h | | 20h15 | | 18h | 14h ☕ | 18h |
| PENTAGON PAPERS | 1h56 | | | 18h | | | 16h | 20h (VO) |
| GASPARD VA AU MARIAGE | 1h45 | 20h | | 16h | 20h | | 18h15 | 16h |
| JUSQU'À LA GARDE | 1h33 | 18h | | | 18h | 16h | 20h15 | 14h |



Les RDV des amis du cinéma



Instant-ciné



MENUS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE ET DES ACCUEILS DE LOISIRS

LUNDI 5 FÉVRIER

Courgettes râpées
Carottes râpées

Cordon bleu
Poissonnette

Riz ratatouille

Rondelé nature
Fraidou

Mousse au chocolat au lait
Flan à la vanille

MARDI 6 FÉVRIER

Rillettes de la mer

Couscous merguez
Couscous aux cubes de colin

Coulommiers
Camembert

Fruits de saison

MERCREDI 7 FÉVRIER

Salade iceberg au thon
Laitue iceberg aux dés de dinde

Jambon de Paris
Quenelles de brochet

Coquillettes

Emmental
Mimolette

Pêches au sirop
Cocktail de fruits au sirop

JEUDI 8 FÉVRIER

Tarte aux poireaux
Pizza au fromage

Pot au feu
Pavé de poisson mariné au citron

Légumes pot au feu

Fromage blanc aux fruits
Fromage blanc et sucre

Fruits de saison

VENDEDI 9 FÉVRIER

Tomate et feta
Endives au bleu

Filet de saumon à la crème
Emincé de poulet sauce blanquette

Petits pois

Yaourt nature sucré
Yaourt aromatisé

Cake croustillant façon crumble

LUNDI 12 FÉVRIER

Salades de pommes de terre
à la parisienne ou à l'échalote

Saucisse de francfort
Médaille de merlu sauce paprika

Choux de Bruxelles

Tomme blanche
Fournols

Fruits de saison

MARDI 13 FÉVRIER

Concombre en salade
Salade coleslaw

Lasagnes à la bolognaise
Lasagnes au saumon

Petit suisse aux fruits
Petit suisse nature et sucre

Compote de poires
Compote pomme banane

MERCREDI 14 FÉVRIER

Mâche et betteraves
Salade verte à la niçoise

Rôti de veau sauce grand-mère
Omelette

Pommes vapeur

Fromy
Tartare ail et fines herbes

Fromage blanc façon belle hélène
Fromage blanc façon melba

JEUDI 15 FÉVRIER

Potage poireaux pommes de terre

Colin sauce méridionale
Boulettes de bœuf aux olives

Julienne de légumes et blé

Yaourt aromatisé
Yaourt nature sucré

Fruits de saison

NOUVEL AN CHINOIS

VENDEDI 16 FÉVRIER

Salade soja tomate et maïs
Salade chinoise

Sauté de poulet sauce aigre douce
Steak de colin au miel

Riz

Litchis au sirop sur lit de fromage
blanc et boule de coco

LUNDI 19 FÉVRIER

Carottes râpées
Courgettes râpées

Sauté de dinde sauce dijonnaise
Filet de limande meunière

Tortis

Tomme grise
Emmental

Liégeois à la vanille
Crème dessert au caramel

MARDI 20 FÉVRIER

Salade mexicaine
Salade de blé catalane

Bœuf sauté à la bordelaise
Pavé de poisson mariné au thym

Beignets de chou fleur

Fromage blanc et sucre
Fromage blanc aux fruits

Fruits de saison

MERCREDI 21 FÉVRIER

Céleri rémoulade
Salade verte et croûtons

Pané de blé fromage et épinards
Chicken wings

Poêlée de légumes

Yaourt aromatisé
Yaourt nature sucré

Pomme au caramel et spéculos

JEUDI 22 FÉVRIER

Betteraves et maïs
Macédoine mayonnaise

Filet de hoki sauce aurore
Saucisse fumée

Lentilles au jus

Camembert
Carré de l'est

Fruits de saison

VENDEDI 23 FÉVRIER

Salade anglaise au cheddar
Salade vosgienne

Poisson frais
Escalope de poulet

Blettes au gratin

Fromage fondu Président
Croq lait

Cake carotte

LUNDI 26 FÉVRIER

Potage Dubarry

Filet de limande armoricaine
Axoa de bœuf

Riz créole

Petit suisse aux fruits
Petit suisse sucré

Fruits de saison

MARDI 27 FÉVRIER

Salade de tomates au maïs
Radis râpé

Nuggets de poisson
Nuggets de volaille

Epinards à la crème
et pommes de terre

Emmental
Mimolette

Beignet chocolat ou pommes

MERCREDI 28 FÉVRIER

Salade du chef
Salade grecque

Roti de bœuf et jus
Poisson gratiné au fromage

Haricots verts et flageolets

Edam
Tomme noire

Compote de pommes
Compote pomme banane

JEUDI 1^{er} MARS

Chou blanc râpé
Salade de mâche

Poulet rôti
Médaille de merlu

Pommes rissolées

Fraidou
Tartare ail et fines herbes

Smoothie kiwi banane

VENDEDI 2 MARS

Salade gourmande
Salade Tennessee

Calamar à la romaine
Cordon bleu

Courgettes aux herbes

Yaourt nature sucré
Yaourt aromatisé

Fruits de saison

Groupe socialiste et apparentés

RENOUVELLEMENT URBAIN : STOP A LA DESINFORMATION

Ce numéro du Gonessien présente les efforts et projets de la ville pour l'amélioration de l'habitat et du commerce. Depuis de nombreuses années la majorité municipale s'est engagée dans une politique foncière interventionniste afin d'agir pour la valorisation des quartiers au profit de tous les habitants. Cette politique a un coût et il nous a paru nécessaire de répondre ici à un tract distribué par un élu socialiste qui, pour assouvir son ambition égocentrique, a choisi de quitter la majorité municipale. Afin de justifier son aventure solitaire, celui-ci cherche la polémique stérile et démagogique en essayant de discréditer la politique menée par ses collègues.

Ainsi il nous est reproché d'avoir acheté trop cher le 10 rue Gabriel Péri. Cette maison a été achetée au prix estimé par le service des Domaines qui est un service de l'Etat. Si la ville ne l'avait pas achetée à la valeur des domaines, le propriétaire n'aurait jamais vendu, puisqu'il n'était pas vendeur et la ville n'avait pas de moyens de le faire partir. Dire que la ville a acheté trop cher relève du mensonge ou de l'incompétence. L'acquisition de cette maison a permis de détruire cet habitat indigne dont les riverains se plaignaient.

Il nous est également reproché de ne pas avoir vendu assez cher le 17 rue de Paris. L'achat il y a quelques années du 17 rue de Paris, comme cela est expliqué dans ce numéro, a permis de réaliser le parking de Coulanges, soit une emprise publique nouvelle de 900m² sur cette propriété qui en faisait 1200 lors de son acquisition. Il est donc illogique de mettre en regard le coût d'acquisition avec le coût de vente, puisque ce qui a été acheté n'est plus ce qui est vendu. La commune avait choisi le projet d'un Gonessien, après le forfait d'une demi-douzaine de promoteurs qui ne trouvaient pas l'équilibre financier de cette opération ou qui nous offraient un prix inférieur. Par ailleurs, avantage supplémentaire, ce Gonessien aurait exploité lui-même la brasserie que nous voulions créer à cet endroit. Finalement face au coût des travaux de restructuration (2,8 millions d'euros), et au refus des banques de le suivre, celui-ci s'est désisté. Nous attendons maintenant que ceux qui donnent des leçons nous amènent des promoteurs qui achètent plus cher !

Groupe communiste et républicain

ATTAQUES CONTRE LE LOGEMENT SOCIAL

Le Conseil Municipal du 29 janvier a débattu d'une motion relative à la réforme des aides au logement et de la politique des loyers dans le parc social.

En baissant les APL de tous les locataires de 5 euros au 1er octobre dernier, le Président de la République s'était clairement affiché comme le Président des riches. Mais ce n'était qu'un début.

Cette baisse des APL menace de ruiner des dizaines de bailleurs sociaux qui vont perdre 1,5 milliard d'euros. L'impact pour l'office départemental Val-d'Oise Habitat pourrait être de 17 % en moins sur ses recettes dès 2018 soit une perte de 5,2 millions d'euros.

Egalement, le rehaussement des cotisations des offices à la caisse de Garanties du logement locatif social (CGLLS) aura un coût de 700 millions d'euros dont 6 millions d'euros pour le seul Val-d'Oise Habitat. Précisons que la CGLLS a aussi vocation à absorber le Fonds National d'aide à la Pierre dont l'Etat se désengage par ailleurs. Enfin le gel des loyers qui étaient indexés sur l'inflation correspond à un manque à gagner de 180 millions d'euros. Pour Val-d'Oise Habitat ce sont 550 000 euros de recettes en moins.

Les mesures adoptées par la loi de Finances vont donc faire perdre à Val-d'Oise Habitat environ 5 millions d'euros au titre des APL, 550 000 euros au titre du gel des loyers et pourront lui faire dépenser 6 millions d'euros au titre de la cotisation CGLLS, sans aucune garantie de recevoir en retour des fonds issus de la péréquation.

Les conséquences sont très graves pour le secteur du bâtiment. 5000 emplois pourraient ainsi être menacés dans le Val-d'Oise.

La loi logement en préparation entrainera par exemple l'éviction des locataires d'HLM dès que leurs ressources dépasseront d'un euro les plafonds autorisés.

Résultat : Potentiellement des milliers de familles de classe moyenne sorties du parc social vont allonger la longue file d'attente des familles cherchant à se loger dans le privé.

D'autre part un bail précarité d'un à neuf mois est en préparation pour les étudiants ou les salariés en CDD : ou comment inventer les locataires jetables ! En ajustant la durée du bail à la durée du contrat de travail, les propriétaires pourront se débarrasser de leurs locataires du jour au lendemain. C'est la promesse de lourdes difficultés supplémentaires pour les plus précaires.

Face à ces attaques, il est possible de faire reculer le pouvoir en exigeant l'application de mesures annoncées depuis des années mais jamais réalisées :

Construire 200 000 logements sociaux par an, renforcer la loi SRU à 30 % de logements sociaux en zone urbaine, augmenter les taxes sur les logements vacants et les résidences secondaires dans les zones en déficit de logements, permettre que tout immeuble vide depuis trois ans soit réquisitionné pour accueillir des sans-abris et des familles en difficultés, restaurer et renforcer l'encadrement des loyers, supprimer la caution dans le parc privé.

Face à ces enjeux, le combat doit être mené avec vigueur contre cette politique de démantèlement du logement social. C'est pourquoi nous soutenons cette motion.

Agir pour Gonesse

Crise ou non, le maire multiplie les préemptions sans projet avec l'argent des Gonessiennes et Gonessiens. Notre groupe, « Agir pour Gonesse », réclame en vain depuis des années le bilan annuel des préemptions.

UN BREF TOUR D'HORIZON DE QUELQUES PRÉEMPTIONS S'IMPOSE.

- La préemption de la librairie « AGORA » située au centre-ville causa une perte sèche de plus d'un million d'euros.

- Le restaurant « LA CUISINE » fut préempté en 2012 afin d'empêcher la vente du fonds à une personne qui ne convenait pas au monarque. La Mairie a acheté le fonds de commerce et verse un loyer mensuel de 1600€ depuis 5 ans. L'addition s'élève à ce jour à 96 000€ et le local reste toujours inoccupé.

- La crêperie « LA BONNE CREPE » (fermée depuis 2012) a vu son fonds de commerce acheté en 2014 pour 110 000€ (alors que l'estimation des domaines n'était que de 28 000€). Ce rachat quatre fois supérieur à l'estimation fit perdre 82 000€ à la collectivité et le local est toujours inoccupé.

LE PERE NOEL EST PASSÉ au C.M du 18 décembre 2017

Le « Bar-tabac Le Paris » a été racheté par la ville pour un montant global de 1 107 000€.

Dans le détail, les murs ont été achetés en 2008 pour 560 000€, le fonds de commerce acquis en 2015 pour 360 000€ et la Maison mitoyenne achetée 187 000€ en 2017.

Ce bien a été revendu en totalité sans concurrence et sans appel d'offre mais par l'intermédiaire du « petit milieu économique » (citation de Jean-Pierre Blazy) à un particulier pour la construction de 15 logements et d'une brasserie pour un montant de 300.000€ proposé par le Maire est accepté par l'acheteur alors que l'estimation des Domaines était de 518 000€ (et racheté pour rappel à 1107 000€).

Ces dépenses inconsidérées nous ont amenés à engager une procédure auprès du Tribunal Administratif afin de protéger l'argent des contribuables.

UNE ANNONCE QUI FAIT PSCHITT ?

Lors de ses vœux, Jean-Pierre Blazy annonça sa candidature pour les prochaines élections municipales de 2020. Qui peut être surpris par cette annonce ? Après avoir augmenté les impôts, il œuvre au maximum pour confirmer ses copinages que ce soit chez les élus ou chez les habitants.

Le SIEL de Gonesse

Jumelages : réanimer notre relation avec Leonessa et inventer de nouvelles coopérations

Je suis inquiet pour la santé de notre jumelage avec Leonessa, ce village merveilleux avec lequel nous entretenons depuis si longtemps une relation d'amitié profonde. Depuis bien des mois, nous n'avons plus de nouvelles de nos amis italiens, lesquels n'ont dépêché aucune délégation lors de la dernière cérémonie des Vœux du maire de Gonesse, le 8 janvier dernier. Ce simple fait, totalement inhabituel, devrait nous interpeller et nous préoccuper collectivement.

Chacun le sait, Leonessa a été sérieusement éprouvée lors des récents tremblements de terre qui ont frappé dernièrement le cœur de l'Italie. Notre commune a manifesté aussitôt sa solidarité par de belles initiatives prises en conseil municipal mais aussi initiées par le tissu associatif de notre ville. Pour autant, le maire de Gonesse n'a guère reçu d'écho, semble-t-il, à ces marques de sympathies répétées. Il existe à coup sûr un coup de froid qui affecte nos relations ou bien une démobilitation du côté italien, pour des motifs qu'il serait bon de clarifier dans les deux cas. Sans doute faudrait-il être plus insistant pour notre part et relancer plus activement la municipalité de Leonessa, car il serait tragique que ne s'étiologie, au fil des mois, l'un des jumelages les plus anciens d'Europe. Un jumelage qui a toujours fait consensus parmi les forces vives de notre commune.

Comme beaucoup de nos concitoyens, je reste très attaché au développement de notre jumelage avec nos amis transalpins, source d'enrichissements linguistique et culturel mutuels, mais je crois tout aussi fécond pour l'avenir des Gonessiens, surtout parmi les plus jeunes, de combiner ce jumelage historique avec d'autres partenariats. La Grande-Bretagne est toute proche : grâce à l'Eurostar, nous pouvons aisément multiplier des contacts outre-Manche. Des contacts qui renforceraient la capacité de rayonnement de notre ville, singulièrement au plan économique. Sur d'autres continents, des villes de taille comparable à Gonesse sont disponibles, en Asie ou en Afrique, pour ouvrir et nouer des coopérations nouvelles qui offriraient des espaces de solidarité inédits à ceux qui ont soif de découverte et d'altruisme.

Gonesse ne doit pas être une ville repliée sur elle-même : l'enracinement local doit aller de pair avec un esprit tourné vers une dimension universelle du Bien commun. Intensifier nécessairement nos liens avec les communes voisines du pays de France est une priorité d'action qui ne doit en rien exclure l'ouverture au monde, en Europe d'abord mais aussi en dehors des frontières de notre continent. Voilà un beau projet qui ne peut que recueillir l'assentiment du plus grand nombre des Gonessiens, au-delà des clivages partisans et des rigidités administratives.

J'invite la municipalité en place à œuvrer activement dans cette direction pour faire de 2018 l'année du renouveau et du rayonnement de Gonesse, hors des frontières de notre commune.

Elu écologiste

Rénovation énergétique des logements

Avec 25 % des émissions de CO2 et 43 % de la dépense énergétique actuelle en France, le secteur du bâtiment est incontournable pour atteindre les objectifs du facteur 4 à savoir diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. Du côté des logements neufs, le problème est en partie réglé, puisque tous les logements doivent satisfaire à la norme BBC (Bâtiment basse consommation) à partir de janvier 2013, c'est-à-dire une consommation maximale d'environ 50 kWh/m²/an. Mais les logements neufs construits chaque année, ne représentent que 1 % par an du parc de logements total : l'essentiel de la consommation énergétique se fait et continuera à se faire dans l'existant, qui doit donc être la cible principale. Rénover les logements de Gonesse dans le cadre de l'ANRU ou le Maire de la commune s'est fortement investi, afin d'améliorer la rénovation sur le terrain. Il faut donc rénover mais intelligemment, en utilisant au mieux les ressources. Si ce sont les émissions de gaz à effet de serre qu'on veut vraiment réduire alors il faut privilégier en plus de la rénovation de l'enveloppe avec des matériaux isolants performants, le remplacement des vieilles chaudières très peu performantes par des systèmes de production de chaleur moderne et écologique, émettant peu de CO2 (chauffe-eau solaire, pompes à chaleurs (PAC) couplées à de la géothermie basse température, réseaux de chaleurs fonctionnant au bois ou à l'incinération de déchets, traditionnelles chaudières à bois à fort rendement). [...] Nous disposons d'une panoplie de solutions technologiques pour faire face aux situations diverses qui peuvent se présenter dans les constructions : maison individuelle disposant d'un terrain, habitat collectif très concentré en milieu urbain avec peu de place et une surface de toiture limitée, proximité de source géothermique accessibles, géographie à fort ensoleillement, réseau de chaleur disponible ou tout autre projet réalisable...

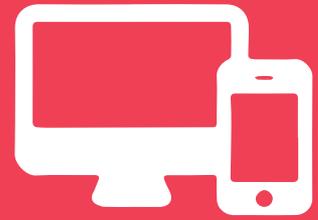
Il faudrait produire tous ces équipements à plusieurs millions d'exemplaires, il s'agit donc de construire une vraie filière de la production de chaleur renouvelable qui est inexistante en France. C'est un vrai gisement d'emploi au lieu d'importer tous ces produits d'Allemagne ou du Japon. [...]

Aujourd'hui seules quelques dizaines de milliers de rénovations par an se font de façon vraiment efficace, certainement à cause du prix prohibitif et difficilement amortissable dans le temps. On est donc loin de l'objectif des 500 000 logements rénovés par an. À ce rythme les objectifs du Grenelle de l'environnement seront réalisés dans trois siècles !

Pour encourager ces rénovations, il faudrait, en fonction des revenus de chacun, distribuer sous forme de subventions ou de prêt à bas taux des aides pour inciter les propriétaires à rénover leur logement. Rien à voir avec le crédit impôt ou autre dispositifs et aides diverses favorisant les effets d'aubaine chez les marchands de systèmes de chauffages qui en ont profité pour augmenter les prix, avec de nombreuses malfaçons [...ou ciblant] des propriétaires déjà aisés qui paient des impôts et qui ont les reins assez solides pour contracter un prêt. [...] Il y a le cas également des logements collectifs privés : comment faire en sorte que les travaux ne se soient pas imposés à des copropriétaires démunis et qui se trouveront dans l'obligation de céder leur logement ? [...]

10 à 15 milliards d'euros par an sont nécessaires pour financer un tel plan, sur la base de 500 000 logements rénovés par an, avec un coût de 20-25 000 euros par appartement permettant de passer de 300 kWh à 100 kWh/m²/an, performance qui reste raisonnable et techniquement faisable. L'ampleur du financement donne d'autant plus de pertinence à notre proposition de pôle public financier, qui orienterait la création monétaire pour cette grande cause nationale (et non pour la spéculation.

RESTONS CONNECTÉS



Retrouvez les
comptes-rendus des
précédents Conseils
Municipaux
sur le site de la ville
ville-gonesse.fr

Le prochain
Conseil municipal
aura lieu le
lundi 26 février
à 20h30
salle du conseil
municipal

Imprimé à 10 500 exemplaires.

Mensuel des habitants de la ville de Gonesse. **Directeur de la publication :** Jean Pierre Blazy. **Directeur de la communication :** Romain Eskenazi.

Rédaction et secrétariat de rédaction : Romain Eskenazi, Pierre Tenaud, Pierre Cliquet

Maquette : Marjorie Bastide, Léa Peset
Photos : Ville de Gonesse

Photogravure et imprimerie : RPG.

Administration : Service communication, Hôtel de ville, 66 rue de Paris BP 10060 95503 Gonesse Cedex.

Tél. : 01 34 45 11 67 (service communication).
ISSN : 1257 0621.

Si vous ne recevez pas le Gonessien ou que vous constatez une irrégularité dans sa distribution, vous pouvez le signaler directement à notre distributeur, la société Champar, au numéro vert suivant : 0 800 07 12 50.

10^{ème}
ÉDITION

Rencontres EMPLOI & FORMATION

JEUDI 15 FÉVRIER
de 10h à 16h30

OFFRES D'EMPLOI ET DE FORMATION SUR PLACE
N'oubliez pas votre CV !

DES
PROFESSIONNELS
POUR VOUS AIDER À MONTER
VOTRE PROJET

ZOOM

SUR LA CRÉATION
D'ENTREPRISE



SALLE JACQUES BREL
5, rue du Commandant Maurice Fourneau
95500 GONESSE

Entrée libre - Renseignements au 01 34 04 11 40

Roissy
Pays de
France

Communauté
d'Agglomération

